



Editorial

DOSSIER ALLIANCE

On n'y croyait plus ! Certains m'en voudront d'employer une telle expression tant leur désarroi est encore grand : ils ont tout perdu, nous aurons soin de les accompagner tout particulièrement.

24 janvier 2009 : la tempête Klaus ruine nos espoirs et nous offre un spectacle de désolation. Été 2010, les scolytes parachèvent les dégâts tempête en détruisant 30 000 ha de plus. Ce sont près de 50 millions de m³ de bois fatal qui se trouvent sur le marché en 2 ans provoquant un effondrement de prix que nous avons dû subir faute d'alternative.

L'ensemble de notre personnel s'est immédiatement mobilisé pour exploiter les bois à terre.

Le rythme d'exploitation de la coopérative est passé en 18 mois, de 1,5 million de t/an à 3,5 millions de t/an.

Nos équipes se déplacent des Charentes, de Dordogne et du Limousin pour aider les Landais dans cette énorme tâche.

Nous mettons en place, dans un temps record, 5 aires de stockage, trouvons des débouchés nouveaux à l'exportation, mettons sur pied une filière bois énergie pour alimenter les chaudières à partir de biomasse forestière.

Votre coopérative s'est comportée comme un propriétaire en mettant en place un dispositif répondant aux besoins d'exploitation et de nettoyage.

En cette fin d'été, nous pouvons penser que la menace liée aux scolytes est derrière nous et que les attaques de chenilles ne constituent plus un sujet d'inquiétude. Nous pouvons aussi espérer que les turbulences estivales de l'économie mondiale n'affecteront pas trop le secteur de l'industrie du bois qui a repris des couleurs depuis 2010.

Cette reprise de marché est également réelle dans les zones non touchées ou moins touchées du Limousin où le Douglas a retrouvé ses cours d'avant crise, ou du Val de Garonne où les prix du peuplier sont bien remontés. Le développement du bois bûche tire les cours des Chênes et Châtaigniers de second choix.

La reconstitution de vos propriétés reste, bien sûr, notre chantier prioritaire. Nous vous avons fait part des nouvelles options que nous pourrions prendre en tenant compte des leçons des dernières tempête. Elles ont fait l'objet des fiches techniques accompagnant les deux derniers Trait d'Union. Nous nous sommes préparés à répondre à vos besoins de reboisement en modernisant notre parc matériel et en développant la capacité de production de notre pépinière Forelité qui verra doubler sa commercialisation au cours des prochaines années.

→ Suite page 2

Sortie de crise ?

Après l'urgence, la refondation





Henri
de CERVAL
Président
de la CAFSA

Editorial (suite)

De nouveaux équilibres vont voir le jour au sein de nos agences qui devront faire glisser une partie de leur personnel de l'exploitation vers la sylviculture. D'anciennes habitudes, un peu oubliées, à cause de la suractivité dans l'exploitation des bois chablis, vont se remettre en place naturellement.

Se mettre à votre écoute, assurer la finition des chantiers, vous conseiller sur le choix des itinéraires sylvicoles sont nos priorités pour cette rentrée.

Notre challenge de sylviculteur est de recréer au plus vite une belle forêt, économiquement performante et socialement utile. Celui de la coopérative est de nous accompagner en mettant à notre service la technicité et la qualité de ses hommes.

C'est dans ce contexte d'un meilleur service à l'adhérent que nous avons travaillé le projet de regroupement avec COFOGAR et FORESTARN : il a pour objet de créer un nouvel ensemble coopératif pour mieux répondre aux défis qui nous attendent.

Une partie des administrateurs et des cadres dirigeants des 3 structures s'est réunie les 26 et 27 juillet dernier pour créer une Union de Coopératives, **ALLIANCE Forêts Bois**, conformément à la mission que vous nous avez confiée lors de nos dernières assemblées. Durant ce séminaire, au cours duquel nous avons essayé de fixer le cadre de fonctionnement d'Alliance, nous avons pu mieux nous connaître et vérifier la richesse que va apporter la pluralité d'approches liée à des territoires et des essences variées au service d'objectifs communs.

Nous allons tenter de vous faire partager, dans ce Trait d'Union, les orientations prises au cours de ce séminaire que nous soumettons à votre jugement et dont nous tirerons les leçons à l'épreuve du terrain. Nous avons voulu que ces orientations soient pragmatiques et aient du sens pour nos adhérents et nos salariés : au-delà de la période, jamais simple, du rodage des organisations, chacun devra pouvoir estimer le gain lié à la nouvelle organisation mise en place.

Je reste plus que jamais à votre écoute, dans cette période où nous allons mettre en place les organisations de demain, pour connaître vos réactions et vos propositions.

Henri de CERVAL
Président de la CAFSA



DOSSIER ALLIANCE

ALLIANCE Forêts Bois

ALLIANCE Forêts Bois est sur le plan juridique, une Union de Coopératives.

Une Union de Coopératives est une Coopérative de Coopératives (dans le cas présent entre les trois coopératives CAFSA, COFOGAR et FORESTARN et une partie de leurs filiales), dont le but est de regrouper des moyens des coopératives adhérentes en vue d'assurer une meilleure présence sur les marchés et un meilleur service à l'adhérent.

Les moyens confiés à l'Union par nos 3 coopératives augmenteront progressivement dans le temps après validation de l'atteinte des objectifs fixés.

Les coopératives de base continuent à exister et à être les interlocutrices de leurs adhérents respectifs. Le développement des missions confiées à l'Union leur permettra de rentrer dans un processus de fonctionnement cohérent.

La mise en route d'ALLIANCE Forêt Bois est subordonnée à l'accord du Haut Conseil de la Coopération Agricole qui pourrait être obtenu avant la fin de l'année pour une mise en route effective au 1^{er} janvier 2012.

Fonctionnement d'ALLIANCE

■ ALLIANCE fonctionnera à partir d'un Conseil d'Administration de 12 membres (6 CAFSA, 4 COFOGAR, 2 FORESTARN) qui se réunira autant que de besoin.

Conseil d'Administration

Président : Henri de CERVAL,

Vice Présidents : Gabriel CHAZALLON, Olivier IGON,
(respectivement Présidents de COFOGAR et FORESTARN)

Secrétaire : Serge BOUTEILLER,

Administrateurs : Madeleine de TORRES, Philippe FLAMANT,
Bruno du PONT, Hubert de PELET, Dominique SICHÈRE,
Henri DEDIEU, Sixte de LA ROCHEFOUCAULD, Jean DELBOS.

■ Dans les domaines de compétence de l'Union, les administrateurs d'ALLIANCE sont mandatés par les Conseils d'Administration des coopératives adhérentes pour prendre les décisions concernant les objectifs et les moyens qui seront dévolus à ALLIANCE.

■ Henry CHAPERON est nommé Directeur Général d'ALLIANCE. Il s'appuiera sur les directeurs adjoints Stéphane VIEBAN et Yves RIGOLE, et sur les directeurs fonctionnels et territoriaux mis à disposition d'Alliance pour assurer les missions qui lui sont confiées.

La vie sociale (Conseil d'Administration, Assemblées) des 3 coopératives sera maintenue conformément à l'existant.

■ Commercialisation des bois

Lorsqu'un client est commun à deux des coopératives adhérentes de l'Union, la commercialisation des bois sera assurée par l'Union. Cette organisation permettra de sécuriser l'approvisionnement des clients industriels en qualité et quantité.

La politique de commercialisation doit prendre en compte les besoins des adhérents et des clients industriels :

- **Alliance** doit assurer une transparence des transactions et une compétitivité au niveau des achats. Elle doit permettre d'optimiser l'achat au niveau de l'adhérent.
- **Alliance** doit mettre en place des formules innovantes de commercialisation des bois (contrat courte révolution, taillis à courte rotation, ...).
- **Alliance** doit assurer une présence forte sur tous les marchés (diversification, ouverture sur de nouvelles essences ou de nouvelles zones), et des relations commerciales équilibrées avec les grands groupes. L'union devra prendre en compte les spécificités territoriales des marchés.
- **Alliance** doit optimiser la valorisation de l'ensemble des essences et des parties d'arbres (de la souche au bourgeon terminal).



- **Alliance** approvisionnera en bois de manière préférentielle l'industrie régionale. Elle maintiendra un flux export permettant d'appréhender les marchés et d'ajuster les prix.
- **Alliance** doit travailler en optimisation de l'exploitation forestière pour diminuer les coûts (simplification des modes de réception, logistique).

■ Informatique, en lien avec S.Digit

Le Directeur Informatique mis à disposition de l'Union sera chargé d'établir le cahier des charges du système d'informations commun à l'Union, aux 3 coopératives et à leurs filiales. Il devra répondre à l'ensemble des besoins en tirant le meilleur parti de l'existant. Alliance s'appuiera, pour le développement du nouveau système d'information, sur le savoir faire existant à S.Digit.



■ Recherche et Développement

Les moyens de Recherche et Développement des 3 coopératives seront mis à la disposition de l'Union qui travaillera sur les thèmes et essences suivantes :

- **DOUGLAS** : amélioration des techniques de reboisement, participation à l'installation de vergers à graines de variétés améliorées, production de plants en godets par Forelite. On envisage la mise en place d'un comité de pilotage de la sylviculture du Douglas commun aux agences de Mazamet et St Léonard de Noblat.
- **PEUPLIER** : amélioration des techniques de préparation du sol, diffusion de nouvelles variétés plus performantes, comparaison technico économique de différents itinéraires, optimisation des techniques et itinéraires pour valoriser le bois et répondre aux marchés, essais technologiques de clones.

Suite page 5 >>



Recherche et Développement (suite)

■ **PINS** : poursuite des travaux sur l'amélioration génétique et la diffusion de variétés. Poursuite de l'amélioration des outils, techniques et organisations, travail sur de nouveaux itinéraires et sur la contractualisation. Réactivation du comité de pilotage de la sylviculture des Pins.

■ **TAILLIS À COURTE ROTATION** : travail sur la mécanisation des plantations et de l'exploitation, modélisation économique et contractualisation, ingénierie financière.

■ **ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE** : diversification d'essences, prise en compte du risque dans les itinéraires techniques.

■ **PLAN SIMPLE DE GESTION** : travail sur un produit économique et performant adapté à la petite propriété afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires et d'augmenter les surfaces possédant un document de gestion.

■ Services fonctionnels

Ressources Humaines : mise en place d'une politique Ressources Humaines cohérente entre les 3 coopératives par un Directeur des Ressources Humaines mis à disposition d'Alliance.

Administration et Finances : mise à disposition d'Alliance d'un Directeur Administratif et Financier chargé d'optimiser le fonctionnement administratif des 3 coopératives.

L Le projet de regroupement prend corps : l'union est créée, les missions qui lui seront confiées ont été définies, les groupes de travail des 3 coopératives vont préciser les organisations à mettre en place pour assurer le bon fonctionnement d'ALLIANCE à compter du 1^{er} janvier 2012. Le Conseil d'Administration d'Alliance se réunira en octobre et décembre pour valider les propositions des groupes de travail.

État sanitaire du massif landais

Après un printemps dont la sécheresse nous a fait redouter le pire et en particulier le développement des incendies de forêt, les conditions climatiques de l'été ont permis à la forêt de retrouver un état sanitaire satisfaisant.

■ Scolytes

Les attaques de scolytes sont restées ponctuelles alors que le développement épidémique de l'an dernier nous faisait craindre des attaques massives. La régression des populations est due à la conjonction de plusieurs facteurs qu'il sera difficile de démêler :

- **Mise en place d'une campagne de traitement des piles de bois de grande ampleur en 2011** : 1,5 million de stères de bois a été traité à fin août 2011 pour un objectif initial de traitement de 1,8 million de stères qui pourrait être atteint dans la première quinzaine de septembre. La CAFSA a accepté de participer, aux côtés d'autres financeurs, à l'autofinancement de cette opération pour un montant de 48 000 €.

- **Moindre attractivité des peuplements** : les scolytes se développent de manière préférentielle sur des arbres en état de faiblesse. Ils ont trouvé, après tempête, des conditions très favorables à leur développement sur des arbres déracinés, cassés ou déstabilisés. L'exploitation des arbres dépérissants et le recouvrement d'une bonne santé physiologique des arbres sur pied (en partie due aux bonnes conditions estivales) ne sont pas favorables au développement des populations.

- **Développement du cortège parasitaire des scolytes** : noté dès la fin de l'année 2010, on a pu constater un fort développement des populations des parasites de l'Ips qui a contribué au déclin des populations.

L'heure paraît donc être aux bilans :

- **Bilan des surfaces et volumes qui se rajoutent aux dégâts de tempête** : les surfaces scolytées déclarées sont de 30 000 ha qu'il faudra reconstituer en plus des 160 000 ha initialement prévus dans le plan chablis. Les volumes correspondant sont de l'ordre de 5 millions de m³.

- **Leçons à tirer pour éviter le renouvellement d'une telle catastrophe.**

■ Hylobes

Sur l'ensemble des chantiers reboisés dans le cadre de la reconstitution Klaus, neuf chantiers ont fait l'objet d'attaques d'hylobes. Cette faible fréquence, en partie due aux faibles volumes de rémanents après les opérations de nettoyage, est encourageante. La CAFSA garantit les chantiers de reconstitution contre le risque hylobe : elle a mis en place une organisation pour suivre les plantations et participe activement aux réunions permettant d'homologuer de nouvelles substances commerciales. Les essais réalisés avec le Forester LD, tant sur le Pin maritime que sur le Douglas, donnent entière satisfaction. Nous espérons que cette spécialité commerciale pourra être homologuée pour les plantations du printemps 2012.

■ Chenille processionnaire

Le suivi de ce parasite semble indiquer une réduction notable des populations (quelques attaques signalées dans le Lot et Garonne).

MARCHÉ DES BOIS



→ PEUPLIER

Demande soutenue notamment pour les bois de très bonne qualité et pour le clone 1 214. Difficultés d'écoulement des qualités secondaires sur les marchés caissage et emballage.

→ DOUGLAS

Demande soutenue, prix satisfaisants sur toutes les catégories de bois.

→ FEUILLUS

Très forte demande sur le bois de chauffage.



→ PIN MARITIME

■ **Bois chablis et scolytés** : on s'achemine vers la fin de l'exploitation des bois marchands en chablis et bois scolytés.

Les agences landaises annoncent une fin d'exploitation de ces catégories de bois entre l'automne et fin décembre. Elles deviennent impropres au sciage et subissent de fréquents déclassements dans les papeteries.

Il reste à exploiter des petits et moyens bois (débouché principal : bois énergie).

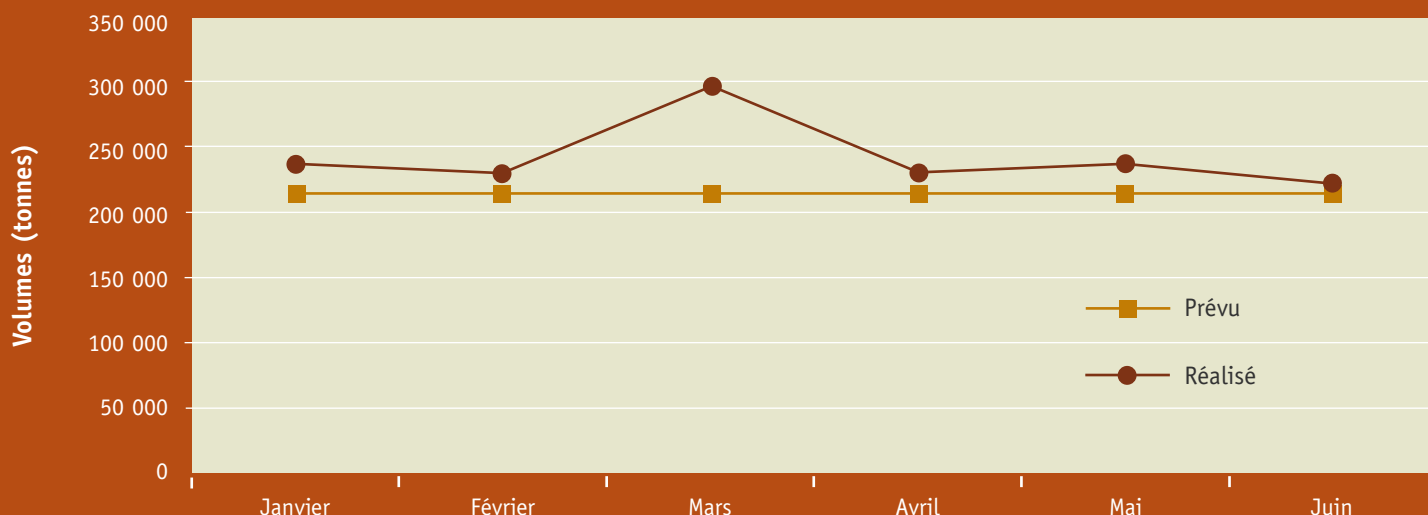
Les agences de Gironde, Lot et Garonne, Charentes, présentes dans la zone landaise sont revenues sur leurs territoires à fin juillet.

■ **Bois vert** : on prévoit de reprendre l'exploitation des bois verts dès la rentrée de septembre. Celle-ci doit se traduire par une évolution des prix sur le dernier trimestre de l'année 2011 compte tenu d'une demande bois qui reste bien orientée.

Plan d'exploitation CAFSA

Les quantités livrées au premier semestre s'élèvent à 1 450 000 tonnes correspondant à une moyenne mensuelle de 240 000 tonnes. Les quantités livrées vont fléchir au fil des mois pour s'adapter aux nouvelles conditions d'exploitation : on prévoit de passer d'un rythme de livraison de 220 000 tonnes/mois en juin à 150 000 t/mois en fin d'année. La diminution des livraisons va affecter principalement les livraisons export.

■ LIVRAISONS GROUPE CAFSA - Premier semestre 2011





Voyage du Conseil d'Administration en Limousin

Le traditionnel voyage du Conseil d'Administration aura lieu **les 13 et 14 octobre prochain en Corrèze**. Il donnera l'occasion au Conseil d'Administration de constater les progrès réalisés dans la sylviculture du Douglas grâce à l'utilisation de la charrue à disques motorisés, et de mieux comprendre les attentes de l'industrie par rapport à cette essence.

Annnonce

Colloque

Les organismes forestiers de recherche et de développement en Aquitaine organisent un colloque sur le thème :

L'innovation au service de la forêt d'Aquitaine : mesures d'urgence et perspectives

Vendredi 25 novembre 2011 / 9h30
Salle plénière de l'Hôtel de Région, Bordeaux

> Programme

9h30 Accueil

10h00 Introduction : **De nouveaux défis pour les forestiers d'Aquitaine**
Alain ROUSSET - Président du Conseil Régional d'Aquitaine
Représentants du Ministère de l'Agriculture

10h30 **L'innovation dans l'urgence :**

- Des outils de suivi et d'accompagnement pour aujourd'hui et pour demain : vers un Observatoire de la forêt
- La R&D dans les entreprises de la filière forestière
- Financements et assurances : innover pour durer

12h30 Déjeuner

14h00 **Innovation, recherches et expérimentation en cours :**

- Le renouvellement des peuplements forestiers dans la perspective du changement climatique
- La forêt et le bois dans un contexte énergétique en évolution
- Augmenter la valeur des forêts : les services environnementaux

16h00 **Perspectives :**

- Le pôle de compétitivité Xylofutur : bilan et perspectives
- La prospective « Massif des landes de Gascogne » 2050

17h30 **Conclusion Conseil Régional d'Aquitaine**

Bernard BENTEJAC



Notre administrateur Bernard BENTEJAC nous a quittés le 23 juillet dernier après avoir lutté avec courage et discrétion contre une maladie qui ne l'a jamais empêché de rester très présent dans ses engagements professionnels.

La famille BENTEJAC est très étroitement liée au massif landais et à la vie de la coopérative qui lui doit beaucoup.

Joseph BENTEJAC, grand oncle de Bernard, a été le fondateur et premier Président de la CAFSO à l'origine de la CAFSA en 1957. Son père, Maurice BENTEJAC, a été Président de la CAFSO et de l'UCFA de 1961 à 1980.

Bernard BENTEJAC était administrateur et membre du bureau de la CAFSA.

Il a mis au service de la coopérative ses qualités humaines et ses compétences juridiques sachant écouter avant de conseiller, ayant toujours le souci de faire progresser l'institution sans heurts dans des relations de confiance et de fidélité qui allaient de pair avec un suivi attentif des affaires. Nous lui rendons hommage ainsi qu'à sa famille.

Nous leur devons notre gratitude pour leur engagement et leur soutien aux moments heureux ou difficiles de la coopérative. Les BENTEJAC s'identifient à l'histoire de la coopérative : ils l'ont fait grandir et ont participé à son rayonnement.

Nous souhaitons transmettre nos pensées reconnaissantes à son épouse Marie, à sa mère Madame Maurice BENTEJAC, et savons que son fils Edouard est prêt à prendre la relève.

Une nouvelle utilisation pour la plaquette forestière : la litière animale ou le paillage



➔ La pénurie de paille ou d'écorce a créé une demande sur des produits de substitution dont la plaquette forestière issue du broyage de bois feuillu et résineux. Ces nouveaux débouchés pourraient se pérenniser compte tenu du succès rencontré.

■ Modalités d'utilisation en paillage

Recouvrir le sol de **10 à 15 cm de plaquettes sèches**. Une couche trop épaisse entraîne un blocage de l'effet drainant.

Rajouter chaque semaine de la plaquette sèche. Il faut compter 0,02 map/m² en condition atmosphérique sèche à 0,05 map/m² en condition atmosphérique humide.

Il existe d'autres pratiques d'utilisation qui consistent à associer plaquettes bois et paille.

La litière à base de bois restant froide, l'apport de paille en hiver apporte un confort supplémentaire.

■ Intérêts de l'utilisation de la plaquette en paillage

- **Économie de paille** qui pourra servir de complément alimentaire,
- **Litière plus propre que la paille**, donc réduction de la fréquence de paillage,
- **Compostage facile**. Aucun problème d'acidité dû aux tanins sur les prairies. Le compost est plus stable et de meilleure qualité.

Des nombreux témoignages d'éleveurs de vaches laitières, vaches allaitantes, veaux, porcs et chevaux vantent le confort accru, la capacité d'absorption, la facilité du compostage de la plaquette forestière associée ou non à la paille.



■ Autres possibilités d'utilisation

Notre plaquette peut également être appréciée :

- **En pépinières** pour le paillage de plantes,
- **En aménagement de parcs et jardins** pour maintenir l'humidité des sols et limiter le désherbage.

La plaquette feuillue sera préférée pour ces utilisations et notamment celle de Châtaignier qui présente une excellente résistance à la dégradation.

■ Commercialisation

La plaquette peut être livrée depuis le réseau de plateformes de la CAFSA ou être produite directement chez l'agriculteur, ce qui permet d'économiser le passage par une plateforme et le transport final.

>> Quelques chiffres

- 1m³ Apparent Plaquettes (270 kg/MAP) = 250 kg de paille (source : FD Cuma 53).
- 1m³ Apparent Plaquettes (MAP) sèches absorbe 300 à 350 litres de lisier, autant que la paille (source : FD Cuma et Chambre d'Agriculture de l'Orne).

